OBJET: RESSENTI DE L'ASSOCIATION QUARTIER LA PLAINE A SARTROUVILLE Projet de modification N°8 du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Sartrouville https://www.sartrouville.fr/cadre-de-vie/urbanisme/enquetes-publiques-plu/

En complément des remarques adressées par le CADEB, dont nous faisons partie en tant qu'association adhérente

Le 24 février 2021

De : Bureau de l'association La Plaine, Sa présidente Cécile DONAT, laplaine78500@gmail.com

Membre du Collectif CADEB

A: Monsieur LE COMPAGNON enquetepublique-plu@ville-sartrouville.fr

Copie : CADEB
Jean-Claude Parisot
Jean Paul Mayant (adhérent La Plaine)
Patrick Bayeux (Sartrouville)

Cher Monsieur,

Notre bureau, de l'association de quartier La Plaine à Sartrouville, s'est virtuellement réuni la semaine dernière pour échanger sur les documents en ligne sur le site de la mairie de Sartrouville au sujet du PLU.

Malheureusement, après avoir parcouru chacun de notre côté les documents, nous ne sommes pas structurés et suffisamment experts pour répondre à la modification.

Nous en sommes bien ennuyés mais ne voyons pas comment juger les informations soumises à notre seul niveau, sans historique ou perspectives, et du fait de la technicité des documents. Et ce malgré des problématiques que nous aimerions faire remonter, d'amélioration de la qualité de vie dans notre quartier.

Nous vous avons toutefois préparé un ressenti pour le quartier La Plaine à Sartrouville, que voici :

« Dès lors qu'il s'agit du bâti le PLU nous semble répondre à des critères précis qui vont dans le sens de l'arrêt des parcellisations trop étroites, de place de parking à prévoir, de végétalisation, etc.

Par contre une fois les permis déposés, nous sommes plus que dubitatifs sur leur respect, notamment au niveau

- des <u>finitions</u>, avec des <u>rendus douteux par rapport à l'existant</u> (harmonie architecturale inexistante, couleur des crépis...).
- de <u>la végétalisation</u> : carrelage et bitumisation, ce qui accentue fortement l'<u>artificialisation des</u> <u>terres</u>, mais surtout <u>coupe systématique des arbres</u>, <u>surtout de grande taille</u>.

- de l'usage des propriétaires quant aux <u>places de parkings non utilisées (souvent trop étroites)</u> pour se garer dans les rues mêmes qui finissent complètement saturées. »

Voici quelques exemples :

- 1) Nouvelles maisons attenantes Rue Marceau (quatre constructions sur une parcelle qui n'en avait qu'une seule)
- maisons en construction très proche de celle existante
- Parking des particuliers étroits <u>jamais utilisés</u> au niveau de trois nouvelles constructions attenantes.
- Végétalisation inexistante (carrelage intégral sur la partie de devant et terrasse surplombante de l'autre côté, sensée être un jardin de terre)
- Devant cette maison rénovée : tout est carrelé



Derrière cette même maison rénovée : terrasse carrelée, de même que la bordure de la maison !

<u>Pas un seul arbre/ ni pelouse en vue</u>! Alors qu'il y avait avant la rénovation récente un grand jardin arboré, avec un joli petit puit, depuis détruit.

Le propriétaire <u>ne se gare jamais sur sa place de parking.</u>

2) Sur la maison attenante suivante, qui est désormais habitée sensée être terminée, le <u>parking n'est</u> pas « fait », il n'y a pas de mur séparant la maison et le trottoir, les propriétaires ont plusieurs véhicules dont 1 camionnette de chantier liée au métier d'un des habitants, qu'ils garent dans la rue.



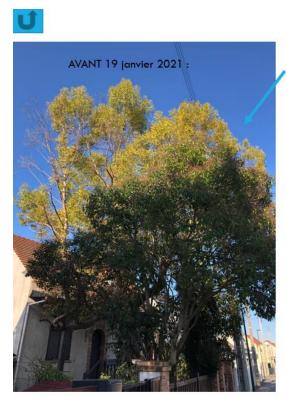
3) Au niveau des places de parking, les voitures prennent de mauvaises habitudes : <u>se garer, exprès, en plein milieu d'une place pour pouvoir se réserver la place d'une seconde voiture de la famille.</u>



4) Ci-après une photo de <u>chantier non sécurisé</u>. Des collégiens et des touts petits enfants de la rue passent à ce niveau plusieurs fois par jour. Par ailleurs, depuis quelques semaines, il n'y a plus de panneaux d'affichage obligatoire sur ce trou censé accueillir une quatrième maison là où il n'y en avait qu'une seule avec grand jardin au départ...



5) Une rue plus loin, ci-après <u>la maison sitôt achetée</u>, <u>le panneau vendu posé</u>, <u>les deux arbres de haute taille ont été coupés (photos réelles)</u>. La compensation est-elle de mise ? Respectée ?



Arbres abattus le 20 janvier 2021

APRES 20 janvier 2021 :



6) Idem pour <u>deux grands cèdres (un ci-après) qui ont été coupés en 2020</u> : ils « étaient » <u>l'âme du quartier</u>. Des voisins, une famille là depuis 15 ans, vont déménager à cause de la <u>dénaturation actuelle</u> dans le quartier, c'est le ras le bol des constructions nouvelles et des abattages de grands arbres.





Janvier2020 puis Avril 2020

2 des trois grands cèdres abattus sur la rue Colonel Fabien

7) Ci-après, toujours rue Marceau, autre terrain en cours de parcellisation, <u>trois ou quatre (ce n'est pas clair) maisons prévues au total au lieu d'une seule</u> ...

<u>Arbres de haute taille tous coupés</u> mais aussi et probablement à réclamer dans le PLU : <u>quid de la sauvegarde du patrimoine local au niveau des **marquises**: ici une marquise à terre, enlevée à la maison qui va être pourtant conservée. On voit sur cette photo la trace de la marquise devant la porte d'entrée. Depuis elle est partie en déchetterie ! <u>Les marquises sont aussi l'âme des quartiers résidentiels des Yvelines, il faut absolument trouver le moyen de les protéger.</u></u>

<u>Quant à la biodiversité</u> riche dans le quartier (oiseaux et familles de hérissons communes) <u>elle ne sera pas épargnée</u> sur cette parcelle qui va donc être divisée en ... 3 ou 4 lots, dont un nous parait résolument minuscule.







- 8) Enfin, le sujet des <u>fils électriques démultipliés</u> notamment du fait de l'arrivée de fibre est encore plus catastrophique en termes d'impact visuel.
- 9) Le problème majeur : ces photos retracent une très infime part des constructions nouvelles dans le quartier, des programmes de construction d'immeubles, qui fleurissent sans respecter la nature (coupe d'arbres systématique) et en impactant négativement la qualité de vie au quartier : davantage d'habitants, de voitures, d'enfants à accueillir dans des écoles sous-dimensionnées, davantage de nuisances sonores, davantage de fils électriques partout, etc.

Nous restons à votre disposition pour une visite réelle des rues du quartier La Plaine ou pour toute information complémentaire à notre document.

Bien sincèrement,

Le bureau de l'Association Quartier La Plaine

Sa Présidente, Cécile DONAT